



Compte-rendu :

Réunion commission technique du 19 septembre 2013

- Ordre du jour**
- Point sur les effectifs
 - Projet club
 - Partenariat ville CEL
 - Contrat de travail Mario CHAUDET

Présents : AUDINET Philippe, CHAUDET Mario, DUVAL Stéphane, KOUNTAOUI Patrick.

Excusés : GERMAIN David, JACQUEMIN Eric, MONIN Dimitri.

Absents : /

Ouverture de la séance à 17h 10

Vote du compte-rendu de la réunion précédente : /

1. Point sur les effectifs équipes jeunes

Catégorie -10 ans : 10 enfants (nés en 2004-2005) dont 1 qualifié

Catégorie -12 ans : 7 enfants (nés en 2002-2003) dont 0 qualifié

Catégorie -14 ans : 16 enfants (nés en 2000-2001) dont 5 de qualifiés

Catégorie -16 ans : 6 enfants (nés en 1999-1998) dont 3 de qualifiés

Catégorie -18 ans : 8 enfants (nés en 1996-1997) dont 6 qualifiés

Au vue des effectifs :

- Inscription d'une équipe en championnat régional -18 ans masculin.
- Inscription d'une équipe en championnat régional -16 ans masculin.
- Inscription d'une équipe en championnat départemental -14 ans mixte, décision de faire jouer en -16 ans AUDINET Paul, CHAUDET Emilio et SZULC Erwan, joueurs nés en 2000. De ce fait, pas d'inscription en -14 ans régional.
- Inscription d'une équipe en championnat départemental -12 ans mixtes.
- Inscription d'une équipe pour les plateaux -10 ans.

A noter : lors de notre prochaine réunion, nous aborderons le projet de formation par catégorie (enfants, jeunes et adultes)

Pour info : dans le but de toujours mieux structurer l'encadrement des équipes, nous souhaitons que Pascal GAUTHEY soit le référent de l'équipe des +16 ans évoluant en championnat excellence régionale. De ce fait, il sera responsable de l'organisation des déplacements et du matériel.

Patrick KOUNTAOUI sera responsable de la composition des équipes adultes pour les rencontres du week-end.

La composition des équipes de jeunes, sera faite par la « Commission jeunes », celle-ci est à définir lors de la prochaine réunion.

2. Le projet club

Pourquoi un projet club ?

- Pour entrer dans une dynamique de démarche collective au sein des dirigeants du club.
- Etre dans une dynamique de fidélisation et de développement de la structure.
- Pour faire pratiquer et pouvoir faire découvrir la pratique « handball »
- Pour proposer un accueil adapté à chacun des licenciés
- pratique compétitive, loisir, découverte, école de handball.
- Pour entrer dans la démarche du projet ville :
- Pour exemple les activités C.E.L et les différentes animations proposées durant les vacances scolaires.
- Pour avoir un projet social en relation avec le souhait d'employer un jeune licencié et natif de Saint-Dizier, afin de lui proposer un projet de formation professionnelle dans le but d'obtenir un diplôme qualifiant.

3. Partenariat ville

Stéphane est allé rencontrer Mr BOQUET Antoine, coordinateur C.E.L à la ville de Saint-Dizier, afin de lui proposer le fait de vouloir s'investir dans la démarche C.E.L.

Qu'est ce que le C.E.L :

C'est un temps d'activité entre 11h30 et 13h30 le midi, et de 16h00 à 18h00 en soirée, durant lequel une personne diplômé ou dans un cursus de formation peut intervenir pour proposer une pratique sportive. Le handball pour ce qui nous concerne.

Cette prestation est rémunérée de 20 à 30€ de l'heure.

Suite à cet entretien, Mr BOQUET, et en accord sur le fait de proposer du handball dans les écoles durant le temps C.E.L.. Il y aurait 3 créneaux possibles les mardis, jeudis et vendredis en fin de soirée.

Stéphane doit le voir de nouveau mi octobre.

Pour info : les C.E.L débuterons qu'après les vacances de la toussaint.

4. Emploi club avec Mario CHAUDET

Le club souhaite mettre en place un « emploi aidé » à hauteur de 20 à 25 heures par semaine.

Les buts de ce contrat sont les suivants :

- Proposer une formation professionnelle à un jeune du club natif de Saint-Dizier.
- Développer la pratique handball dans le milieu scolaire.
- Augmenter le nombre de licenciés.

Il reste néanmoins à déterminer la nature du contrat, Sport emploi ou emploi aidé, de définir les missions et le cadre de travail de l'employé par rapport au respect de la CCNS ainsi que le cout de l'emploi à la charge du club.

Philippe AUDINET est en charge de la mise en place de ce projet. Il faut également se positionner sur une date afin de rencontrer tous les acteurs, membres du conseil d'administration, pôle emploi et mission locale.

Programme des futures réunions :

- Mardi 15 octobre 2013 de 17h à 18h30 au gymnase ORTIZ
- Mardi 19 novembre 2013 de 17h à 18h30 au gymnase ORTIZ
- Mardi 17 décembre 2013 de 17h à 18h30 au gymnase ORTIZ
- Mardi 21 janvier 2014 de 17h à 18h30 au gymnase ORTIZ
- Mardi 18 février 2104 de 17h à 18h30 au gymnase ORTIZ
- Mardi 18 mars 2014 de 17h à 18h30 au gymnase ORTIZ
- Mardi 15 avril 2014 de 17h à 18h30 au gymnase ORTIZ
- Mardi 27 mai 2014 de 17h à 18h30 au gymnase ORTIZ

Fin de la réunion à 18h25.

Prochaine réunion mardi 15 octobre 2013, 17h, gymnase Luis ORTIZ

Fermeture de la séance à 18 h 25

Stéphane DUVAL



Responsable de la Commission technique